



## Procès-verbal constatant l'état d'abandon d'une concession

Commune d'Aulnat  
ancien cimetière - partie n°1  
Concession n° 68 - ROCHETTE-BONY  
Délivrée le 20/12/1887

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : Inconnu

Aujourd'hui, le 25 avril 2023, à 9 heures de la journée, nous, Christine MANDON, maire de la commune d'Aulnat, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 17 avril 2023, régulièrement *publié dans la presse locale, sur le site internet de la commune et affiché en mairie et sur les panneaux d'affichages des deux cimetières*, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Thierry ROCHAIS, fonctionnaire de police.

Nous y avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'Acte original en mairie dont une copie est ci-annexée

***dalle fissurée, stèles disjointes, tas de feuilles mortes, objets funéraires en mauvais état***

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Thierry ROCHAIS, fonctionnaire de police.

Signature du fonctionnaire de police



Signature du maire





Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le

Berger  
Levrault

CONCES ID : 063-216300194-20230626-CIM2023\_24-AR

**CONCESSION ENREGISTRÉE AU NOM DE :**

**ROCHETTE-BONY**

**Titre de concession** : Acte original en mairie

**Date d'acquisition** : 20/12/1887 **Cimetière** : ancien cimetière - partie n°1

**Etat général depuis le dernier procès-verbal** : Mauvais état général. L'aspect s'est dégradé depuis le dernier procès-verbal

**Superficie** : 6 m<sup>2</sup> **Durée de la concession** : perpétuelle

**Description de la concession** : dalle, stèle funéraire

Présence de végétation Si oui, à décrire : Présence de végétaux sur le tour et dans les fissures, lichen

**Objets funéraires** : plaque, jardinière

**Liste des défunts inhumés (connus)** : ROCHETTE Joseph ( 1802-04/03/1868) - BONNY Marguerite ( 1807-18/07/1879)

**Observations** : dalle fissurée, stèles disjointes, tas de feuilles mortes, objets funéraires en mauvais état

#### **RAPPEL DE LA PROCEDURE**

**➤ Procès-verbal de constatation n°1 en date du 23/09/2019, avec les signatures de :**

**\*\* Didier LAVILLE (Mr Le Maire) ;**

**\*\* Christine MANDON (La 1<sup>ère</sup> Adjointe) ;**

**\*\* Stéphane KALMES (Policier Municipal de la commune d'AULNAT)**

**Publication du Procès-verbal de constatation n°1 en date du 05/12/2019**

**Date d'affichage des extraits Procès-verbal de constatation pendant un mois, à quinze jours d'intervalle :**

- du 05/12/2019 au 05/01/2020,
- du 21/01/2020 au 21/02/2020,
- 09/03/2020 au 09/04/2020,

**Envoi à la préfecture le 27/09/2022**

**Visites de contrôle : 24/05/2018, 25/06/2018, 09/06/2021, 08/10/2021, 15/09/2021, 06/10/2022, 06/03/2023**

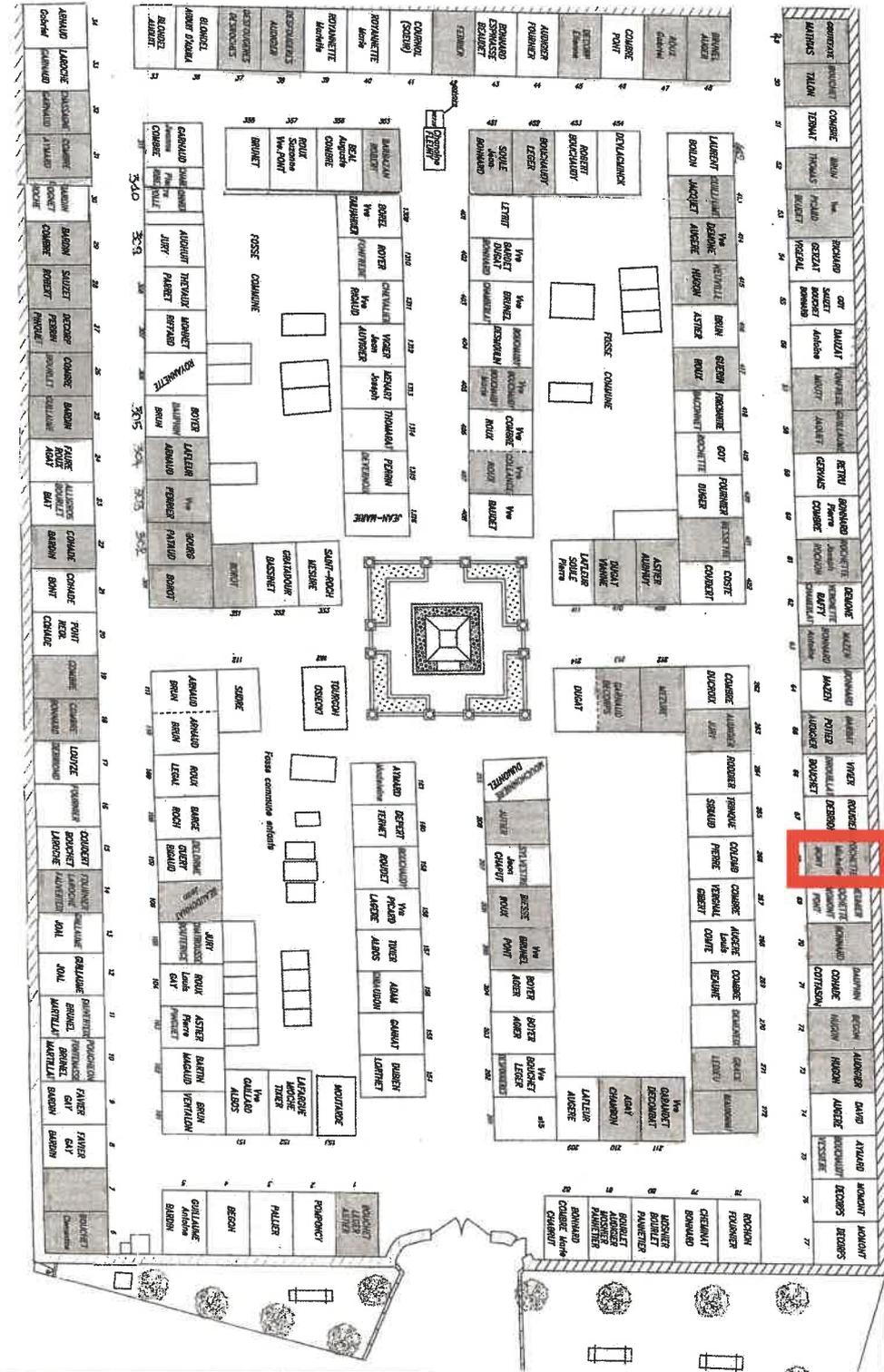
**➤ Procès-verbal de constatation final du 25/04/2023, avec les signatures de :**

**\*\* Christine MANDON (Madame le Maire) ;**

**\*\* Thierry ROCHAIS (Policier Municipal de la commune d'AULNAT).**



Plan





Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une concession – N°68

Acte de concession

Département  
 III  
 Puy-de-Dôme  
 N° 11... d'Ordre  
 REGISTRE DES CONCESSIONS  
 N° 11... d'Ordre  
 REGISTRE DES CONCESSIONS  
 N° 11... d'Ordre  
 REGISTRE DES CONCESSIONS

## MAIRIE DE LA COMMUNE D'AULNAT

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

M. *M. Boyer, maire de la commune*  
*M. Boyer, maire de la commune*

Agissant au nom de la commune d'Aulnat, laquelle est autorisée à faire des concessions de terrain dans son cimetière, approuvée par une délibération du Conseil municipal.

Concéda, sous les garanties de droit, à M. *Spachet*  
*Spachet*

Une portion de terrain, sis dans le cimetière d'Aulnat, portant le numéro *01* du plan de distribution dudit cimetière, dressé par M. Boyer, architecte

Dite dite portion de terrain, qui a une surface de *100* mètres carrés, est concédée à raison de *100* francs le mètre superficiel, moyennant la somme totale de *10000* francs

qui sera immédiatement versée par le sus-nommé entre les mains du Percepteur de cette commune, dont le reçu vaudra quittance pour le concessionnaire

Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une sépulture

2018



Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une sépulture – N°68

2021



Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une concession – N°68

2022



2023



Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une sépulture – N°68

☞ Photographie du procès-verbal de constatation en date du 25/04/2023



